

**CONSEIL MUNICIPAL**  
SÉANCE DU 19 FEVRIER 2021

---

**COMPTE RENDU**  
AFFICHÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE L 2121-25  
DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

---

L'an deux mille vingt-et-un, le dix-neuf février à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Sainte-Sévère sur Indre dûment convoqués le 12/02/2021, se sont réunis en séance ordinaire exceptionnellement salle Sophie Tatischeff sous la présidence de Monsieur François DAUGERON, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme PILLOT-DUPUIS Laurence, MM. LANGLOIS Gaston, DÉSIRÉ Serge, adjoints  
MM. PASQUET Pascal, PIOCHE Thierry, MM. BOURY Alexis, METIVIER Arnaud, Mme LUNEAU-PIGOIS Michèle, M. ALLORENT Patrick, Mmes DESCOUT-SAUVAGE Séverine, DOUARD-LOUBOUTIN Maryline, M. DEVAUX Fabrice

EXCUSÉES AYANT DONNÉ POUVOIR : Mme PUYBERTIER Géraldine pouvoir à Mme LUNEAU-PIGOIS Michèle, Mme SIMON Nathalie pouvoir à M. DAUGERON François

Mme LUNEAU-PIGOIS Michèle est nommée secrétaire de séance.

En préambule de cette séance, Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil municipal qui acceptent d'ajouter un sujet dans les questions diverses concernant une demande émanant du groupement de Gendarmerie de l'Indre.

**I- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL**

M. le Maire fait lecture du compte-rendu du Conseil municipal du 26 janvier 2021. Il est adopté à l'unanimité.

**II- PETITES CITÉS DE CARACTÈRE**

Monsieur le Maire rend compte de la visite de M. Laurent MAZURIER, directeur national de l'association « Petites Cités de Caractère » qui a eu lieu le 8 février dernier. Après une visite de la commune, un point a été fait sur l'état d'avancement du dossier de candidature qui pourra permettre à Sainte-Sévère sur Indre d'être homologable avant, éventuellement, d'être homologuée.

Ce dossier de candidature rédigé par le groupe de travail accompagné de Mme Arlette PECHER et Caroline FRIED est présenté aux membres du Conseil municipal.

**III- DISPOSITIF PETITES VILLES DE DEMAIN**

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Sainte-Sévère sur Indre a été choisie avec la commune de La Châtre pour intégrer le dispositif « Petites Villes de Demain », initié par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT).

Cette opération, à mener en collaboration avec la Communauté de Communes La Châtre-Sainte-Sévère et la commune de La Châtre, va permettre de mener un programme d'actions sur 6 ans. Ce programme constitue un outil de la relance au service des territoires pour renforcer son attractivité et maintenir le cadre de vie.

La première étape réside dans la rédaction de la convention d'objectifs. Celle-ci sera présentée lors d'une prochaine réunion du Conseil municipal, pour approbation.

#### **IV- DEMANDE DE SUBVENTION**

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de verser une subvention de 300 € à l'association les Jardins de l'Espersévérance.

#### **V- QUESTIONS DIVERSES**

##### **1) Etude de faisabilité pour la construction d'une gendarmerie**

Le Colonel Christian PRUNIER, commandant du groupement de Gendarmerie de l'Indre, a rencontré M. le Maire pour lui proposer et lui présenter un projet de nouvelle construction d'une nouvelle Brigade Territoriale de Proximité (BTP) sur notre commune pour un effectif de 5 sous-officiers (SOG) et d'un gendarme adjoint volontaire (GAV). L'ancien bâtiment n'est plus adapté et nécessiterait de nombreux travaux.

Aussi, afin de constituer le rapport de proposition d'agrément de principe à sa direction, le Colonel Christian PRUNIER sollicite une délibération du Conseil municipal qui précise :

- L'intention de construire une BTP pour un effectif de 5 SOG et 1 GAV
- Le mode de construction en vertu des dispositions soit de la circulaire du Premier Ministre et du décret n°93-130 du 28 janvier 1993, soit du décret 2016-1884 du 26 décembre 2016, sur un terrain d'environ 3500 m<sup>2</sup> nous appartenant.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité décide de donner un avis favorable pour la construction d'une Brigade Territoriale de Proximité sur notre commune pour un effectif de 5 sous-officiers (SOG) et d'un gendarme adjoint volontaire (GAV).

Il est précisé qu'une étude va être réalisée afin de savoir s'il est plus opportun pour la commune de prendre la construction du projet en charge, sur un terrain d'environ 3500 m<sup>2</sup> appartenant à la commune, situés au Bois Rond, à la condition de participations financières de l'Etat (participation à la construction et loyer), soit le cas échéant d'en laisser la maîtrise d'ouvrage à l'OPHAC.

##### **2) Etat d'avancement des projets**

- Construction de la station d'épuration : les travaux sont en cours.
- Travaux d'isolation de la mairie : le cabinet Espace Projet Construction a remis son étude. Le sujet sera à l'ordre du jour d'une prochaine réunion de la commission travaux.

#### **VI- INFORMATIONS DIVERSES**

##### **1) Déclaration d'intention d'aliéner**

Monsieur le Maire indique que la commune a renoncé à son droit de préemption pour les parcelles A356 et A357, situées au Bois des Laies.

##### **2) Remerciements**

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal des nombreux remerciements reçus de la part des personnes de plus de 75 ans qui ont bénéficié cette année d'un bon d'achat à valoir

chez les commerçants de la commune, ainsi que de ceux des lauréats du concours départemental des maisons fleuries qui se sont vus offrir également un bon d'achat chez « Jours de Fleurs ».

**3) Crise sanitaire : vaccination**

Monsieur le Maire a souhaité faire un point sur le nombre de personnes souhaitant se faire vacciner chez les plus de 75 ans.

**Parole aux adjoints :**

M. Serge DÉSIÉ précise que les travaux de débroussaillage des routes sont réalisés.

**Agenda :**

10/03/2021-20h : Commission associations

16/03/2021-18h30 : Commission finances

19/03/2021-20h : Conseil municipal

23/04/2021-20h : Conseil municipal

21/05/2021-20h : Conseil municipal

25/06/2021-20h : Conseil municipal

18/09/2021 : organisation d'un trail La Châtre/Sainte-Sévère

Fin de séance : 23h

**Le Maire,  
François DAUGERON**



---